



## **LA SEMAINE DU SAIPER:**

**29 janvier 2018 au 2 février 2018**

**[contact@saiper.net](mailto:contact@saiper.net)**

### **Report de la rentrée dans les écoles de Cilaos : Communiqué du rectorat**

« Compte-tenu des conditions dégradées de déplacement, des difficultés d'approvisionnement du cirque et dans un souci de sécurité des élèves et des personnels, le recteur de l'académie de La Réunion, Vêlayoudom Marimoutou, en accord avec l'ensemble des autorités publiques, informe les familles et les personnels de l'éducation nationale, du report de la reprise des classes au lundi 5 février 2018 pour les écoles et le collège de Cilaos.

Cette mesure concerne également les élèves de l'îlet Furcy scolarisés à la Rivière Saint Louis et les élèves de l'école Alphonse Daudet du Petit Serré.

Les chefs d'établissement et leurs équipes éducatives communiqueront directement aux familles les modalités de rattrapage des cours qui seront mises en place.

Le recteur appelle au respect des consignes de sécurité et veillera à informer les familles et les personnels des évolutions de la situation au cours des prochains jours. »

### **Les remplaçants , La direction d'école : actions en cours et groupe de travail**

#### ***Concernant la direction d'école***

La suppression progressive des contrats aidés affectera les écoles directement, puisque dès cette année ce sont 85 écoles qui n'auront plus d'aide à la direction.

Cette année, une partie des AED sera transformée par le biais d'une lettre de mission, certains d'entre eux vont ainsi remplacer les aides administratives à la direction.

L'an prochain, il sera fait appel à des emplois de « service civique » et dans certains endroits va être testé des contrats d'apprentissages spécifiques.

L'attribution d'un service civique dans chaque école est prévue pour la rentrée du mois d'août 2018, et de fait au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Nous sommes très loin d'un vrai métier.

#### ***Concernant le remplacement***

Les services du rectorat mettent en place une expérimentation sur le bassin ouest concernant les circonscriptions suivantes : Le Port, La Possession et Saint Paul ; cette expérimentation doit débuter le 15 février 2018 jusqu'à la fin de l'année scolaire . Un secrétariat spécifique sera créé pris en charge par un enseignant détaché pour cela ! l'académie manque d'enseignants mais tout est bon pour prouver l'efficacité d'un dispositif.

### **COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE : vendredi 2 février 2018**

Le CTA de ce vendredi va évoquer la question des moyens et des effectifs dans notre académie.

### **Congé pour formation professionnel**

Les candidatures devront être saisies exclusivement sur l'application prévue à cet effet à partir du portail : <https://bv.ac-reunion.fr/dpep> entre **le 1er février 2018 midi et le 16 février 2018 midi**, date de fermeture du serveur.

Le traitement durant le congé de formation s'élève généralement aux alentours de 2100 euros nets mensuels.

La formation demandée doit relever d'un agrément de l'Etat.

De nombreux soucis concernant les nouveaux barèmes ont eu lieu l'an dernier, n'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez faire la demande d'un congé de formation professionnelle.

### **Détachement dans le corps des inspecteurs :**

Si vous souhaitez devenir inspecteur de circonscription, il n'est plus nécessaire de passer un concours mais vous pouvez demander votre détachement.

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=124842](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=124842)

### **Cumul d'activités**

La possibilité d'exercer une activité annexe existe mais très peu de personnels en bénéficient réellement, une nouvelle circulaire est parue sur la question :

<http://www.saiper.net/blog/2018/01/28/cumul-dactivites/>

### **Ecoles européennes :**

Vous devez transmettre votre dossier avant le 23 mars 2018 :

<http://www.saiper.net/blog/2018/01/28/ecoles-europeennes/>